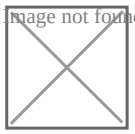

Porter Plainte contre vol / détournement de fonds par conjointe

Par **Olivier_37**, le **18/12/2018** à **16:58**

Bonjour,

Il y a environ 2 ans et demi, je me suis rendu compte que la fille avec qui j'étais en couple à l'époque m'avais volé de l'argent sur mon compte. Elle avait pris mes identifiants bancaires trouvés sur ma boîte mail, s'était connecté à ma banque en ligne (Cyberplus), c'était crée en tant que bénéficiaire, et s'était fait des virements, notamment 10 000€ pour s'acheter une voiture, avec carte grise à son nom.
A l'époque je regardais pas trop mes comptes, j'ai mis un peu de temps à m'en apercevoir.
Une fois découvert, je n'ai pas entrepris de démarches en pensant arranger les choses dans mon couple.
Cette année, la rupture a réellement eu lieu. J'ai demandé de récupérer la voiture, qu'elle avait utilisé pendant ses 2 années. Sans surprise, elle refuse.
Est ce qu'il y a espoir à obtenir quelque chose si je porte plainte, ou bien est-ce peine perdu?

Merci,

Par **Visiteur**, le **18/12/2018** à **17:10**

Bonjour
Un tel délai vaudrai acquiescement pour le juges, à mon humble avis.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés